

Le lycée Hôtelier du Touquet est un établissement Public relevant de l'Education Nationale : les études y sont donc gratuites.

Comme dans tous les Lycées publics de France, un certain nombre de dépenses restent cependant à la charge des familles, notamment celles qui relèvent du premier équipement, trousseau, vêtements professionnels etc...

CE QUI EST GRATUIT

1. **Les études**

2. **Pour les transports scolaires** des élèves domiciliés dans l'Académie de Lille, une subvention est accordée par les Conseils Généraux. (Pour les élèves du Nord Pas-de-Calais, l'APE organise un service de ramassage par cars scolaires moyennant une cotisation modérée.

CE QUI RESTE A VOTRE CHARGE

1. **Le montant des prestations de la demi-pension ou de l'internat** (voir tarifs joints)

2. **Le trousseau** (voir détail ci-dessous)

3. **Les manuels scolaires** (en nombre très limité)

Le trousseau se compose de:

Les **vêtements professionnels** de cuisine et de service (veste, toque, liteman etc...)

Les **chaussures** réglementaires de cuisine.

L'**uniforme** (blazer ou tailleur pour les jeunes filles, pantalon, chemise, chaussures de ville, cravate et écusson)

La mallette professionnelle de couteaux.

Le montant de l'ensemble s'élève à environ 770 euros pour les élèves de seconde Technologique ou Professionnelle) et de Mise-à-Niveau.

Quelques remarques: Beaucoup de pièces du trousseau valent pour toute la scolarité, hormis les pièces sujettes à usure ou liées à la croissance de votre enfant. La mallette de couteaux, par exemple suivra votre enfant pendant toute sa vie professionnelle. Le trousseau peut être réglé en plusieurs mensualités directement auprès du fournisseur. De nombreuses familles usent de cette facilité.

Les familles ayant des difficultés peuvent obtenir des aides financières diverses : bourses du second degré, bourse régionale, fonds social lycéen, fonds social des cantines et aide de l'Association des Parents d'Elèves.

L'Association des Parents d'Elèves organise également chaque année une bourse aux vêtements d'occasion.

On peut affirmer très clairement que le montant des frais liés au trousseau ne sera jamais un obstacle à l'admission au Lycée Hôtelier et qu'il sera toujours possible de trouver des solutions individualisées.

Pour tout renseignement sur ces points ainsi que sur les aides possibles, vous pouvez appeler les Conseillers Principaux d'Education au 03 21 05 04 00 ou à leurs numéros directs 03 21 05 98 13 ou 03 21 05 98 14